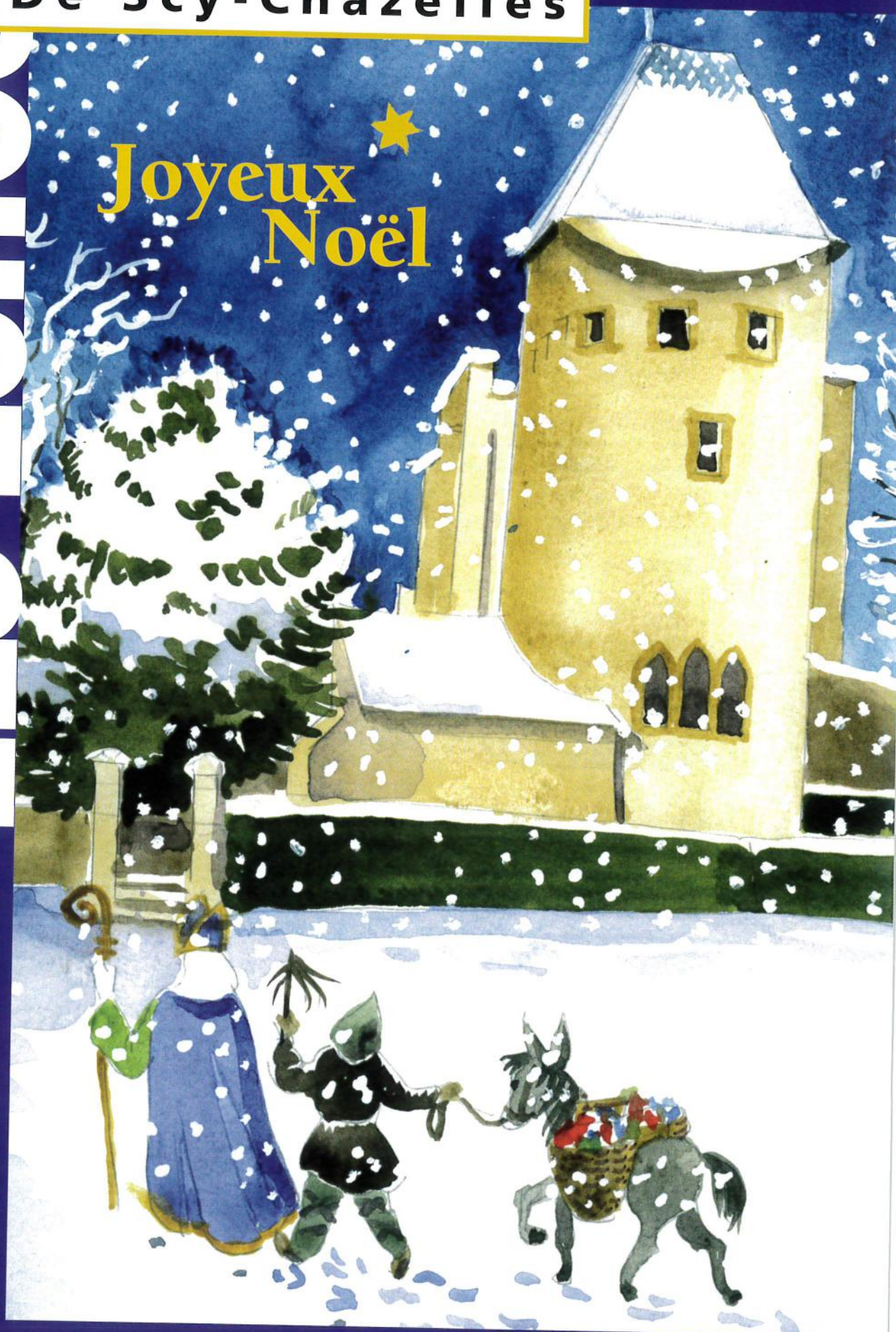


De Scy-Chazelles

Joyeux
Noël



Le bulletin
d'information
de votre
commune



BULLETIN MUNICIPAL N°35 DÉCEMBRE 2006



Edito - page 3

Le saviez-vous ? - page 4

Une entreprise écologique

Environnement - pages 5 - 6 - 7

La crue de la Moselle - Faune et flore

Bibliothèque - pages 8 - 9

Coup de cœur - Lire en fête - Spectacle

Travaux - pages 10 - 11

Chemin piétonnier - Enfouissement des réseaux - Parking

Inventaire - pages 12 - 13

Réalisations

Histoire - pages 14 - 15

Les Vosges : le Val de Senones - 1^{ère} partie

Couleurs - page 16

Fleurissement

Culture - page 17

L'Europe

Animation - page 18

Estivales - Tennis club

Vie scolaire - page 19

Rentrée

Santé - page 20

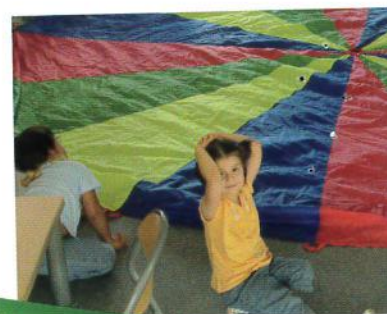
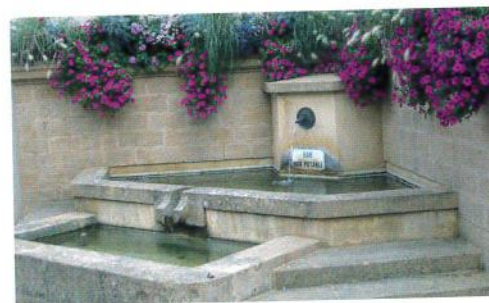
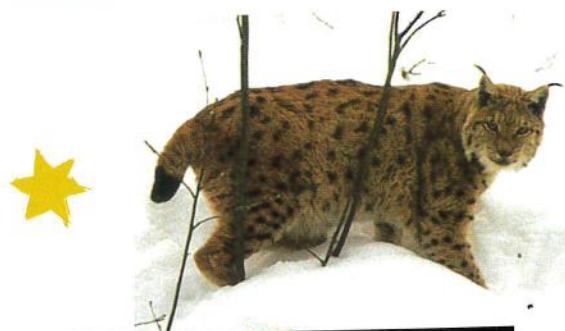
L'Amodemaces

Vie quotidienne - page 21

Le tri sélectif

Nouvelles - pages 22 et 23

Félicitations - Recensement militaire - Sécurité



Noël ? De quoi s'agit-il ?

Que fête-t-on à Noël ? Qu'attend-on de Noël ? Vous aurez la réponse dans votre boîte à images favorite : les ventes des grands magasins parisiens seront-elles en hausse ou en baisse ? Représenteront-elles 30 ou 33% du chiffre d'affaires de l'année ? La SNCF prévoira 300 trains supplémentaires au départ de Paris. La consommation de foie gras battra tous les records. Nous allons être rassurés ainsi sur la bonne santé de l'économie. Les chiffres seront bons pour la plupart car les mauvais chiffres seront cachés. Il faudra annoncer que la consommation marche bien pour inciter les hésitants à consommer davantage et à faire des cadeaux. Les fêtes de fin d'année sont les fêtes des paillettes et du toc, des futilités, du superficiel et des gadgets. La terre se réchauffe, la banquise fond, les poissons vont mourir et les villes s'illuminent pour attirer les acheteurs. La couche d'ozone, on en reparlera après les fêtes quand on aura la gueule de bois et quand des milliards de kilowatts-heure supplémentaires auront été consommés. En décembre, c'est juré, pas de grippe aviaire. Il faudra manger des volailles.

Quel contraste avec l'essence de la fête ! Croyants ou non croyants ne peuvent occulter une vérité historique. Noël est une histoire très simple. Un couple. Un bébé. Lui est charpentier. Elle doit accoucher. Le bébé est né là où ses parents ont pu s'installer, c'est-à-dire dans des conditions précaires. Quelques bergers, par pitié, viennent faire des cadeaux utiles, sans doute un peu de lait de brebis, peut-être un mouton. Il est difficilement croyable que cette histoire très simple fasse encore

parler d'elle 2000 ans plus tard. Connaissez-vous une seule histoire aussi ancienne encore fêtée aujourd'hui ? Non, mais si celle-ci l'est encore, c'est tout de même à cause d'une autre vérité historique. Après ce pauvre petit bébé qui ne vivrait qu'une trentaine d'années, plus rien ne serait comme avant. Pourtant, il ne ferait la guerre à personne et ne prononcerait que des paroles très simples. Et si c'était le secret du vrai sens de la vie ? Il nous faudrait concilier les paillettes du 21^e siècle et les sources profondes de cette fête. Je vous souhaite à tous de passer de joyeuses fêtes comme on sait les faire en ce début de siècle. Bien sûr, il faut vivre avec son temps mais ne faut-il pas également chercher et retrouver le calme, la sérénité, la convivialité, la chaleur des noëls de notre enfance (pour les plus anciens d'entre nous) ?

Finalement, les paillettes à quoi bon ?

Que ceux qui connaissent des soucis, des peines et des problèmes de santé aient une année moins dure et moins angoissante.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une bonne année 2007.

Le Maire,
Jacques Straub



J.S.

PS : je tiens à vous présenter nos excuses pour 2 grosses erreurs historiques qui ont échappé aux corrections dans nos précédents "Echos" de mai 2006. D'une part, au plan communal, le précédent Maire est bien Fernand CAVELIUS (et non François). D'autre part, au plan national, en 1809, l'Empereur des Français était bien le premier du nom qui a pris un décret selon lequel les communes de SCY et de CHAZELLES ne feraient plus qu'une. Napoléon 1^{er} était alors au Château de Schönbrunn durant la campagne d'Autriche de 1809. Enfin le Budget Primitif présenté en page 18 était bien celui de 2006. Merci de ne pas nous en vouloir.

Nous nous proposons de présenter une institution locale ou une entreprise dans chacun de nos numéros. Il ne s'agit nullement d'une publicité déguisée mais l'intention de faire connaître à nos concitoyens l'existence et la multiplicité des activités sociales et économiques présentes dans notre espace communal.

L'Éléphant Bleu une entreprise écologique

Tout le monde l'a remarqué en entrant dans notre commune en venant de Longeville-les-Metz. Avec sa trompe dressée pour accueillir les visiteurs "l'Éléphant Bleu" a décidé de laver plus écologique depuis le mois d'août 2005.

Damien Michelet, le propriétaire de la station avec son frère, a décidé de franchir le pas vers le développement durable. C'est un client, chauffagiste de métier, qui l'a sensibilisé et convaincu. L'eau étant la "matière première" de cette entreprise, pourquoi ne pas utiliser l'énergie solaire pour participer au réchauffage de l'eau nécessaire au lavage des voitures ?

La question méritait d'être posée. Damien Michelet, qui s'occupe de la partie technique et commerciale, et son frère qui est plutôt l'administratif et le financier de l'entreprise, ont tous deux donné le feu vert pour effectuer les études économiques indispensables avant toute prise de décision. L'importance prévisionnelle des économies à réaliser au niveau de la consommation de gaz et l'amortissement de l'investissement sur une durée relativement courte ont emporté la décision.

Un dossier technique a donc été monté et des demandes de subventions ont été déposées au cours de l'année 2004 auprès de l'ADEME et du conseil régional. Ces deux administrations ont répondu favorablement à cette demande et c'est ainsi que 20 m² de capteurs solaires ont été installés plein sud pour récupérer le maximum de l'énergie solaire disponible.

Résultats ? Après plus d'une année de fonctionnement, le comptage qui a été mis en place fait ressortir une économie d'environ 30 % sur les m³ de gaz consommés correspondant à une production annuelle de 9200 kW. Avec une subvention totale de 40 % sur l'investissement et un amortissement prévisionnel de cinq années, les frères Michelet sont tout à fait satisfaits du résultat : un investissement rentable économiquement allié à une démarche écologique.

Ils comptent bien d'ailleurs renouveler cette expérience sur une deuxième station de lavage "Éléphant Bleu" qu'ils ont développée sur le secteur de Briey.

Bravo pour cette initiative.

Damien Michelet
propriétaire de la station



Crue de la Moselle les 4 et 5 octobre 2006

Début octobre, notre commune a dû faire face à une annonce de crue de la Moselle hors du commun, en cette période de l'année. Bien que préparés à gérer ce type de situation, nous avons voulu faire un bilan de cette crise afin d'apporter les améliorations utiles et nécessaires pour toujours mieux vous informer.

Si les dégâts ont été légers pour la plupart d'entre vous, des entreprises situées rue de l'étang ainsi que certains immeubles ont connu des problèmes sérieux. Nous devons reconnaître que le bilan aurait pu être bien plus lourd et nous sommes passés près d'une catastrophe identique à 1983.

Que s'est il passé ?

De fortes précipitations se sont abattues sur les Vosges pendant environ 48 heures, moins importantes sur notre département. Des hauteurs d'eau exceptionnelles jamais observées ont été enregistrées dans certaines villes et villages des Vosges, dépassant les crues de 1947.

Dès le 3 octobre au matin le PDC (plan des crues) était déclenché par les élus de notre commune. Nous suivions alors en continu les niveaux de la Moselle à l'aide des données fournies par le répondeur de la Préfecture et les sites de la DIREN de LORRAINE. Ainsi le 4 octobre vers 19 h 30 nous vous communiquons la situation de la rivière Moselle par diffusion d'un message papier. Il faut rappeler que la Préfecture n'a adressé sa première télécopie que le 5 octobre sans parler d'une erreur d'environ 0,60 mètre dans les données de hauteur d'eau au pont des morts. Malgré ces aléas nous avons une connaissance précise de la situation.

Nos actions après la crue ?

- Le 6 octobre le Maire a fait distribuer une lettre aux habitants des rues concernées par les inondations en expliquant la gestion de la crue, et en demandant de retourner un coupon réponse.
- Le 9 octobre le Maire rédigeait une demande afin que notre commune soit classée en état de catastrophe naturelle.
- Le 10 octobre JM NICOLAY président du "syndicat intercommunal de protection contre les crues de la Moselle" regroupant 4 communes : Moulins-les-Metz, Longeville-les-Metz, Le Ban-St-Martin et notre commune, écrit au président de la CA2M, JM.RAUSCH afin de lui faire part des inquiétudes après la crue des 4 et 5 octobre en réitérant aussi la demande de prise de compétence "protection" par la CA2M.

En effet les compétences géographiques du syndicat regroupant les 4 communes citées ont été dépassées dès la création de la CA2M qui élargit considérablement le périmètre d'intervention de la protection, rend la mise en œuvre du projet plus difficile techniquement mais plus accessible financièrement. Elle permettra à terme un résultat plus efficace.

- Le 16 octobre au cours d'une réunion de bureau à la CA2M, le Maire de Scy-Chazelles a fait une déclaration sur la crue en réitérant la demande de prise de compétence « protection ». Il faut quand même savoir que 26 communes sur 38 de la CA2M soit environ 20 000 personnes, sont concernées par le risque d'inondations, (dont environ 1000 personnes à Scy-Chazelles)
- Le 23 octobre le Maire adresse un courrier à la Préfecture pour regretter les carences observées lors de cette crue.
- Enfin le 26 octobre nous recevions en Mairie un représentant de la CA2M venu faire le point, surtout pour ce qui concerne le ruisseau de la fontaine. Ses conclusions n'ont pas été précises sur l'avenir.

Comment mieux vous informer ?

Afin de mieux vous informer, nous allons utiliser diverses méthodes :

- Un message papier restera utilisé.
- Un message pourra être diffusé par porte-voix dans les rues à risques.
- Un message par SMS sur téléphone portable ou email sur Internet est à l'étude.

Faites-vous connaître, si cela n' a pas encore été fait en nous précisant votre adresse, vos coordonnées : téléphone portable, email.

Précisez-nous également une situation à risques : personnes âgées à mobilité réduite ou logements situés en sous-sol, etc.

La connaissance des cas particuliers nous permettra de nous adapter au mieux à certains d'entre eux, dans le but de toujours mieux vous informer.

Merci de votre coopération.

Faune, flore et milieu naturel du Mont St Quentin

Sur le Mont St Quentin tout promeneur se retrouve, en pleine nature, dans des paysages et des milieux contrastés, parfois inquiétants pour certains comme ces friches herbacées ou boisées dans lesquelles la végétation (re) conquérante absorbe et fait disparaître inexorablement tout repère anthropique rassurant, ou toujours apaisants pour l'esprit, comme ces hauts de côte dénudés de Scy-Chazelles, où des espèces grouillent souvent inconnues des Sigéocastellois (oises).

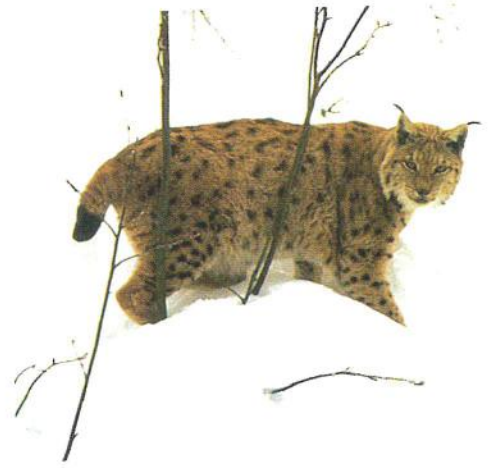
Par exemple:

Cet étrange insecte verdâtre avec deux grandes pattes avant ravisseuses. Un érudit y reconnaîtra une mante religieuse, en fin d'après midi par une belle journée de fin d'été.



La mante religieuse

Il y eut à la fin des années 1980, la présence d'un carnivore prédateur, des cervidés peuplant le mont : les chevreuils, mais aussi des daims qui proviennent d'individus introduits par les militaires dans le fort de Plappeville. Ce super prédateur c'est le Lynx !! D'où venait il, l'hypothèse est celle d'un lâcher clandestin dans les côtes de Moselle près de Metz, d'au moins un couple puisqu'il y a eu des observations de jeunes.



Le Lynx

Sa présence fut incontestable, depuis l'authentification officielle par le spécialiste du lynx en France (J.M.Vandel de l'ONC) à partir d'un cadavre de chevreuil trouvé à Plappeville et d'indices tels que empreintes, pistes, proies, témoignages fiables.

Pour terminer cette liste d'une partie de la faune du mont, descendons dans le milieu souterrain que sont les fortifications. La température et l'hygrométrie permettent la vie de 11 espèces de chauve-souris dont certaines sont très rares en Lorraine en période d'hibernation.



La noctule commune

La flore

Il est peu commun de trouver un site d'une richesse floristique exceptionnelle à proximité d'une grande agglomération. Ce lieu c'est "Le poumon vert" du pays messin, le mont St-Quentin qui constitue des territoires refuges pour une flore montagnarde d'origine vosgienne.

Les pelouses calcaires et lisières forestières

Le mont offre des flancs exposés au sud qui permettent la présence d'espèces à caractère méditerranéen.



Les pelouses calcaires

Parlons des espèces protégées du mont comme la marguerite de la St-Michel, (floraison fin de l'été), le botryche lunaire (plante à éclipse), le buis (*buxus sempervirens*), le cytise pédonculé, la spirée filipendule et le lin français.

Parmi les espèces parlons des orchidées, représentées par une vingtaine d'espèces. Des premiers qui fleurissent, citons l'orchis pourpre, rare au St-Quentin, l'orchis militaire abondante et l'homme pendu. Il existe une station d'une vingtaine de pieds d'hybrides de ces deux dernières. Elles sont accompagnées par des ophrys, ces orchidées dont les fleurs ressemblent à des insectes et imitent même l'odeur de leurs femelles pour assurer la pollinisation.



L'ophrys bourdon

Il y a aussi l'ophrys litigieux rare en Lorraine qui est le plus précoce, l'ophrys araignée, l'ophrys bourdon, l'ophrys mouche, l'orchis bouc, les platanthères assez rares au St-Quentin, l'ophrys abeille, la gymnadenie à long éperon, la pyramidale, l'épipactis sanguine. Certaines de ces orchidées sont parmi les plus belles d'Europe... De nombreuses autres espèces intéressantes, pour la plupart rares à très rares en Lorraine, sont également présentes : l'anémone pulsatile, le très rare gaillet glauque, l'ancolie vulgaire, l'œillet des chartreux, le lin à feuilles étroites, le petit pigamon, les trèfles rougeâtres et de montagne, la brunelle à grandes fleurs, le thésion couché, l'orobanche de la germandrée, la gentiane ciliée, etc. Notre devoir est de conserver ces lieux accueillants et magnifiques. Le mont St-Quentin peut devenir un véritable laboratoire de terrain pour étudier l'évolution des milieux, tout en étant une zone de détente, de découverte, de recherche du sens de la nature...

Texte rédigé à partir : ref. Renner M.(1988) - faune flore et milieu naturel in : Histoire du Mont Saint-Quentin. Edition Gérard Klopp, Woippy.296p.ipp.121-137

Les espèces protégées :

On dénombre en France plus de 230 espèces protégées de dicotylédones**, plus de 100 espèces de monocotylédones, ainsi qu'une quarantaine d'espèces de ptéridophytes (végétaux vasculaires cryptogames à reproduction par spores : fougères, prêles...) sur lesquelles veillent l'ONF et les agents de la force publique.

** dont la fameuse Rosa Gallica (Rose de France) qu'Emile Gallé avait eu l'audace d'inclure sur une table en marqueterie offerte au Tsar, à l'occasion de la signature de l'alliance franco russe en 1893, signifiant que, malgré l'occupation, même les végétaux ratifiaient la sentence inscrite : "le Rhin sépare la France de la Germanie".

L'orchis pyramidal



L'orchis bouc

Photos :
mante religieuse - lynx - noctule commune - pelouses calcaires - ophrys bourdon - orchis bouc.
Histoire du Mont-St Quentin
Gérard Klopp éditeur.

Photo :
À la découverte des orchidées de Lorraine
(orchis pyramidale). B. Gernet & F. Guerold. Éditions Serpenoise

"Le coup de cœur" des bibliothécaires et d'André Fiori

Je, François Villon Jean Teulé/Julliard

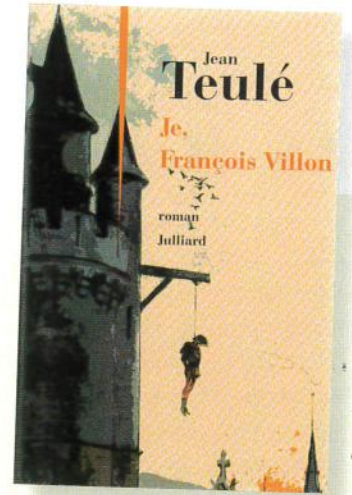
Qui aurait pu croire que le délicat poète, auteur de *La ballade des dames du temps jadis*, des *Regrets de la Belle Heaulmière* ou de *La ballade pour prier Notre Dame* s'était acoquiné avec les pires voyous de son temps ?

Celui que Brassens se plaisait à nommer "notre bon maître François" n'hésitait pas à piller, voler, violer, assassiner en compagnie de ses complices les Coquillards. Nous vous prévenons, le récit de Jean Teulé n'est pas à mettre entre toutes les mains. Les amateurs de romans à l'eau de rose et les abonnés à la collection Arlequin n'y trouveront pas leur compte. Villon n'était pas un enfant de chœur. Sa vie est truffée d'épisodes d'une cruauté inouïe et de scènes de perversité difficiles à supporter.

Ainsi qu'il est dit en quatrième de couverture "aucun sentiment humain ne lui était étranger.

Des plus sublimes aux plus atroces, il a commis tous

les actes qu'un homme peut commettre". Cependant l'histoire est fascinante et l'écriture est telle qu'on ne peut lâcher le livre sans regret. Aussi nous vous en recommandons la lecture avec enthousiasme, vous ne serez pas déçus. Un dernier mot, l'auteur, qui d'autre part a écrit une biographie de Verlaine, s'est amusé à glisser dans son texte quelques vers de ce poète. Mais attention il n'y a pas de guillemets, pas d'italiques, pas de renvois au bout de la rime, rien pour vous repérer. Jean Teulé a eu la malice de noyer des vers de Verlaine dans sa prose. A vous de les découvrir, c'est comme un jeu. Bonne lecture.



Disponible dès à présent à la bibliothèque.

Atelier – Théâtre **Niamke ou le vol de la Calebasse**

Onze petits comédiens amateurs, portés par le pouvoir que procure la scène se sont surpassés pour emmener jusqu'en Afrique leurs parents et amis présents en cette soirée du 24 juin pour

la clôture de la quatrième saison de l'Atelier Théâtre de la bibliothèque.

On attendait d'eux le meilleur, ils ont su le donner bien que terriblement impressionnés. En effet, le trac s'était invité aussi. Sur onze enfants, neuf étaient débutants.

Tout au long de l'année, les onze petits apprentis comédiens parfois déchaînés tels onze petits diables ont eu un peu de

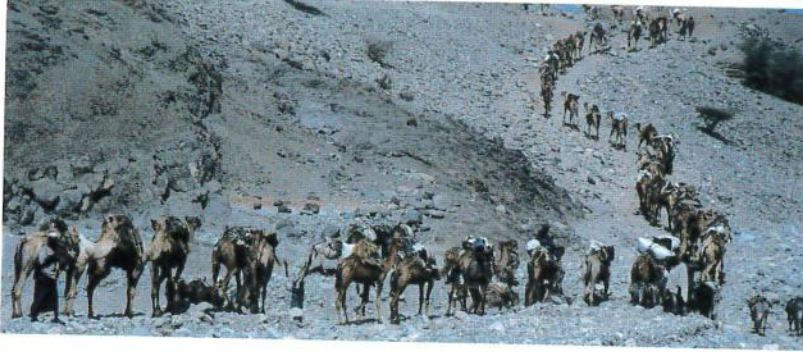
mal à se concentrer, le spectacle qui marquerait l'aboutissement de leur travail restant sans doute pour eux une notion trop abstraite. Ils ont donc parfois fait enrager Nathalie et Peggy mais le génie ou la déesse de la mer ont dû œuvrer à leur insu et cette soirée de clôture a été une belle soirée.

Nos onze artistes en herbe ayant envie de ressentir de nouveau les frissons délicieux que procurent la scène, le trac et les applaudissements ont donné une représentation supplémentaire le lundi devant leurs cent soixante camarades d'école. Et ce fut un succès.

Un grand bravo à : Antoine et Marie Arricastres, Laura Cippichia, Antoine Condé, Alexia Darmon, Morgane Joachim, Chloé Manck, Hélène Muller, Marie Pernin, Thomas Prost et Julien Ruggia.

Les comédiens amateurs





L'Éthiopie aux mille visages

de Camille Oster

C'est avec un immense plaisir que nous avons retrouvé Camille Oster, photographe amateur de grand talent, pour la soirée d'ouverture de Lire en Fête 2006.

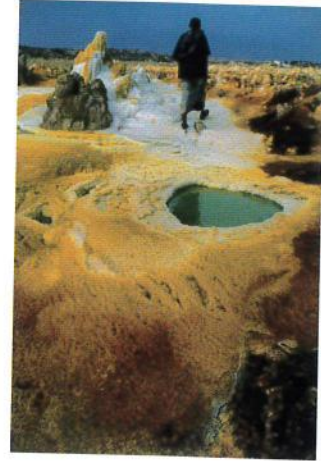
Nous l'avons reçu l'an passé, en compagnie d'Elise Fischer pour une rencontre autour de l'essai qu'ils avaient coécrit : Nous, les derniers mineurs, l'épopée des gueules noires et de son exposition "Portraits de mineurs"; présentée cette année à l'Arsenal.

L'Éthiopie vue par Camille Oster n'est pas celle que nous renvoie l'actualité, pays de famine et de conflits à répétition : c'est un pays fascinant aux peuples et paysages mystérieusement préservés. C'est en conteur empli d'humilité que Camille Oster nous emmène sur ses traces à la rencontre des ethnies des vallées de l'Omo ou du Danakyl. Avec douceur, il nous conte ces peuples, pendant

que sur l'écran se succèdent des portraits d'hommes et de femmes d'aujourd'hui absolument extraordinaires, regards profonds, visages sculpturaux, parures étonnantes.

Le portrait est le sujet de prédilection de ce photographe sensible. Il nous fait aussi découvrir des rituels venus pour certains tout droit du fond des âges, combats initiatiques d'une rare violence que seuls quelques occidentaux ont pu observer ou scènes de vie étonnantes. Il nous raconte le quotidien de ces peuples où la maladie, le peu de nourriture rendent leur survie hypothétique.

Ses commentaires éclairés, son approche partagée avec un public attentif et curieux a fait de cette soirée un moment d'échanges privilégiés.



Camille Oster

Les mémoires égarées

d'Innocent Yapi conteur ivoirien et Moussa Coulibaly musicien burkinabé



Quatre ans ont passé depuis le "dernier rituel d'enchantement" pratiqué à l'Espace Liberté par Innocent Yapi et il nous fallait renouveler le sortilège. "Les mémoires égarées" ont pu

investir l'Espace Liberté pour pénétrer les esprits des spectateurs.

Avec "Les mémoires égarées", créé pour le "Printemps des poètes", Innocent nous a invités à revisiter les mémoires que l'humanité paraît avoir oubliées.

Entre rire et émotion, il nous a parlé de naissance, de tolérance, d'immigration, d'amitié... À mots couverts, maniant la métaphore avec art et poésie, il nous plonge dans la réflexion, nous laissant songeur puis nous embarque dans la folie de sa gestuelle, nous faisant vivre ses contes qui

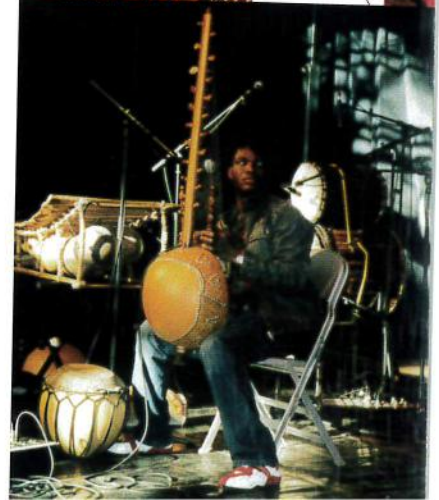
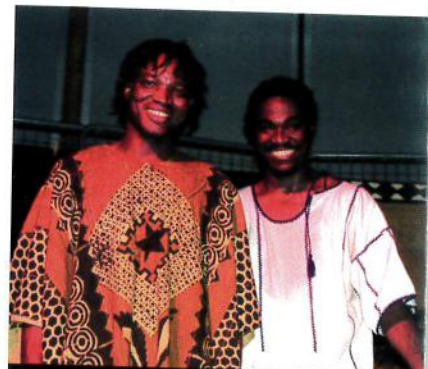
s'enchaînent dans un seul et même souffle, sans applaudissements. L'attention est palpable dans la salle. La magie opère, portée par la musique qui est en symbiose totale avec le conte, enroulée autour des phrases, rythmant les mouvements du conteur. La voix de Moussa Coulibaly, voix envoûtante achève l'accomplissement du sortilège. Tous ses instruments sont des instruments traditionnels fabriqués par Moussa ou ses frères. Pièces uniques, belles.

Une soirée de cette intensité nous fait comprendre que les contes ne sont pas seulement destinés aux enfants, qu'un public adulte peut trouver dans ces textes matière à réflexion. En effet, les contes ne sont ils pas la plus belle des leçons de vie ?

Merci à tous ceux qui nous suivent au fil des manifestations de Lire en Fête.

Les instruments traditionnels

Innocent Yapi et son musicien



Création d'un chemin piétonnier entre deux quartiers

C'est avec beaucoup de difficultés, que la création d'une jonction piétonne a pu être réalisée entre les quartiers "En Prille" et "Passerine". Il faut tout de suite ici remercier la société BATIGERE qui avec beaucoup de compréhension a permis celle-ci en cédant à notre commune les terrains nécessaires à sa réalisation.

Il ne nous semble pas dans cet article utile de revenir sur les causes qui ont empêché d'aller plus vite dans ce dossier. Cependant force est de constater que quelque chose qui nous semblait naturel (relier entre eux des habitants de deux quartiers) a été difficile à mettre en œuvre.

L'essentiel est qu'enfin, les habitants de ces deux quartiers puissent maintenant se rejoindre sans être dans l'obligation d'emprunter soit la rue Pichon, soit la voie de la Liberté pour se rendre notamment dans les commerces, à l'école, à la cantine, ou à la bibliothèque.

Ce chemin d'une trentaine de mètres de longueur est exclusivement réservé aux piétons. Il chemine à travers le petit parc public de la rue Pichon pour rejoindre entre deux maisons, la nouvelle place située en face de la chapelle de l'amitié (square Goupil). Plus tard, il permettra de se rendre directement au parc de l'Archyre dont la création est prévue en 2008.

Nous espérons que ce nouveau chemin permettra à l'ensemble des habitants de ces nouveaux quartiers de se sentir bien chez eux en se connaissant mieux.

Bernard Dhios
conseiller municipal,
Yvon Quinio
adjoint au maire
et **Fabrice Mertel**
de la Société Lorraine TP
chargé du
suivi des chantiers



Les chantiers de l'été et de l'automne

Dans le cadre de la poursuite de la politique d'embellissement de notre commune et de l'amélioration de la sécurité de tous, les travaux d'enfouissement des réseaux dans le centre du village sont terminés.

- Suppression des poteaux support en béton, et disparition des câbles aériens des différents concessionnaires (télévision, téléphone et électricité). Aménagement de la voirie avec création de caniveaux granits ; création d'un passage piétons surélevé et de plateaux également surélevés aux carrefours ; mise en place de barrières et de potelets pour sécuriser les riverains et les piétons.

De même, le chemin piétons de la route de Longeville est terminé. Il permettra aux riverains et aux piétons de marcher en toute sécurité sur une longueur de 700 mètres, à l'abri de barrières en bois. Un parking a été aménagé à mi-côte, ainsi qu'une aire de repos pour ceux qui souhaiteraient "souffler" à mi-parcours.

Enfin, le parking de la rue de la Passerine permettra de libérer des places notamment au moment des pointes de circulation des entrées et sorties d'écoles.

Nous remercions tous les riverains de leur patience pendant la durée de ces travaux. Mais le résultat en vaut la chandelle.



Avant



Après



L'enfouissement des réseaux dans le village



Le chemin piétons route de Longeville



Le parking rue de la passerine

Que s'est-il passé à Scy-Chazelles en 2006 ?

Qu'avons nous réalisé en 2006 ?

L'équipe municipale n'est pas restée inactive, loin de là. Les impôts locaux ont été investis dans des réalisations concrètes innombrables.

Animations municipales

- Concert du Nouvel An à l'Espace Liberté le 14 janvier organisé par les Ateliers Musicaux de Scy-Chazelles.
- Soirée dansante à l'Espace Liberté le 18 mars
- Fête de la Musique le 21 juin à Saint Remi, à l'Esplanade et à l'Espace Liberté.
- Fête de la Vigne à l'esplanade et à l'Espace Liberté le 9 septembre organisée par le Club des Seniors.
- Un été au cinéma "La Marche de l'Empereur" suivi d'un feu d'artifice le 9 septembre
- Concert du "Festival Musique sur les Côtes" le 7 octobre.



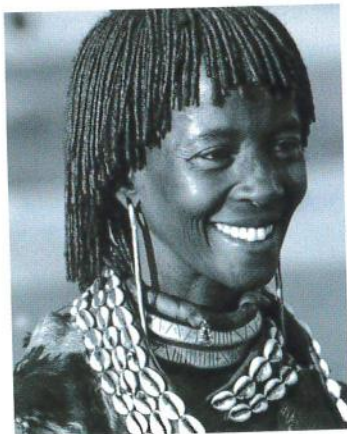
Travaux de voirie :

- Réfection de la rue du cimetière.
- Réfection de la rue de la Cheneau et du chemin de la Moselle.
- Drainage du pluvial chemin du Corchu et réfection de la chaussée.
- Enfouissement des réseaux et sécurisation des piétons rue Saint Vincent et rue Saint Nicolas avec mise en place de trois ralentisseurs.

- "Lire en fête" à l'Espace Liberté les 13 et 14 octobre : soirée diapos de Camille Oster et contes d'Afrique noire.
- Concert de clavecin et piano à l'Espace liberté le 12 novembre, organisé par les Ateliers Musicaux de Scy-Chazelles.
- Saint Nicolas dans les écoles le 2 décembre
- Spectacle pour les enfants à l'Espace Liberté le 6 décembre
- Téléthon organisé par Scy-Chazelles Loisirs et l'Amicale des Bonnes Volontés les 8 et 9 décembre
- Repas des seniors à l'Espace Liberté le 10 décembre.

Animations associatives :

- Soirée de Carnaval le 4 mars organisée par Scy-Chazelles Loisirs.
- Foire à la brocante le 1^{er} mai, organisée par Scy-Chazelles Loisirs.
- Marché aux Fleurs organisé par le Club des Seniors les 13 et 14 mai
- 2 Bourses aux jouets, puériculture et vêtements organisées par Aides et Loisirs les 2 avril et 4 octobre
- Bourse aux jouets organisée par Aides et Loisirs le 3 décembre
- Marché de Noël organisé par Aides et Loisirs le 26 novembre





- Création d'un cheminement piétonnier route de Longeville avec parking.
- Réfection du Chemin des 100 Livres.
- Liaison piétonne entre la rue En Prille et la rue Pichon.
- Pose d'une bordure au début de la route de Lessy avec stabilisation des accotements.
- Création d'un parking de 22 places, rue de la Passerine.

Travaux de bâtiments :

- Rénovation complète de la chaufferie du Groupe Scolaire Bernard Rabas et de la Maternelle Arc-en-Ciel.
- Aménagement des locaux techniques rue de l'Etang. (chauffage, bardage, hangar).
- Aménagement du bureau du directeur de l'école Bernard Rabas.
- Peinture d'une salle de classe.
- Développement du matériel informatique dans les écoles, à la mairie et à la bibliothèque.
- Isolation phonique de la salle de l'Esplanade.

Divers :

- Renouvellement partiel du mobilier de jeux pour enfants dans les espaces publics.
- Mobiliers floraux aux entrées du village.

- Panneau d'affichage de vitesse des véhicules à visée éducative.
- Acquisition d'un véhicule BOXER, d'une 206 pour la police municipale.

Urbanisme :

Enquête publique relative à la ZPPAUP (janvier).
La ZPPAUP a l'avis favorable de la Commission des Sites (octobre).

Fleurissement :

Comme les deux années précédentes, la commune de Scy-Chazelles a été honorée d'un prix d'arrondissement départemental. Cette année, le 3ème prix des mairies fleuries.



La communication moderne

Inscrivez-vous !

De meilleures informations communales, automatiquement et à domicile

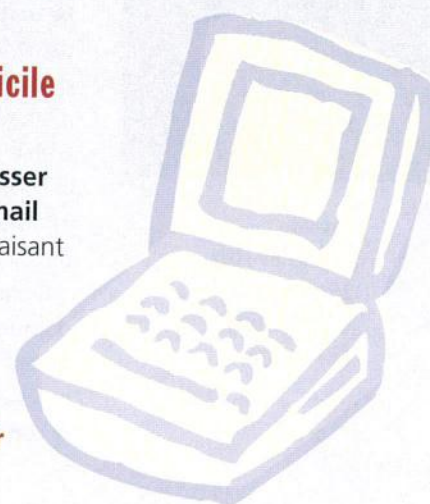
Certains d'entre vous ont manifesté le désir d'être mieux informés des différentes manifestations organisées dans la commune par des associations ou par la municipalité. Vous pouvez déjà trouver toutes ces informations sur notre site mais ceci implique une démarche à laquelle on ne pense pas toujours.

Il est possible de mieux faire :

nous vous proposons de vous adresser directement ces informations par mail si vous en faites la demande en nous faisant parvenir votre adresse mail

- soit par courrier classique
- soit par courrier électronique sur notre site

Le site officiel de la commune de Scy-Chazelles : www.mairie-scy-chazelles.fr
Notre adresse e-mail : mairie@mairie-scy-chazelles.fr



Les Vosges et leur histoire

Situé entre l'Alsace à l'est, la Haute-Saône au sud, la Haute-Marne à l'ouest, la Meuse au nord-ouest et la Meurthe-et-Moselle au nord, le département des Vosges compte 5903 km² et environ 400 000 habitants. Son chef-lieu est Epinal. Il compte trois arrondissements : Epinal, Neufchâteau, Saint-Dié des-Vosges, 29 cantons et 531 communes.

A l'est, les premières croupes du massif vosgien, au sud : la Vôge, les Monts Faucilles et une partie du plateau de Langres ; vers l'ouest une campagne marneuse et argileuse de la plaine lorraine, complétée au nord ouest par les forts talus rocheux des côtes de la Moselle et de la Meuse.

Région de polyculture, d'arbres fruitiers, d'élevage, on y pratique le travail du bois, de la verrerie, de la petite métallurgie et de la papeterie.

A présent, le tourisme et le thermalisme apportent des ressources nouvelles et croissantes.

La région du Val de Senones, que nous visiterons dans cet article, est située dans l'angle nord est du département, dans le triangle Raon l'Étape, Saint Dié des Vosges, Donon-Schirmeck.

Bref aperçu historique

C'est la peuplade gauloise des **Leuces** qui habitait cette région. Pour avoir soutenu l'armée de Jules César venue endiguer l'avance d'Arioviste et des Suèves, elle fut traitée avec faveur. Après la dissolution de l'empire romain, cette contrée fut incorporée dans la Belgique première, puis saccagée par les Vandales au V^e siècle. Plus tard, elle fit partie du royaume de Clovis et après sa mort du royaume d'Austrasie : capitale Metz.

C'est au cours de cette période que furent fondés de nombreux monastères. Charlemagne organisa la région en comtés.

Lui-même et son fils, Louis le Débonnaire, venaient souvent chasser dans ces sombres forêts. Ce dernier a été enterré à Metz.

Le traité de Verdun en 843 organise le démantèlement de l'empire carolingien. Le pays des Vosges fait partie des états de **Lothaire 1^{er}** (Lotharii regnum = le royaume de Lothaire = Lotharingen = Lotharingie = Lorraine). Au X^e siècle, la Lorraine est rattachée à l'empire germanique et divisée en duchés. Les Vosges firent partie du duché de Lorraine mosellane ou Haute Lorraine qui eut pour premier duc Frédéric de Bar, beau frère de Hugues Capet en 959 (premier roi de France). Il y eut de longues luttes entre les rois de France et les empereurs allemands pour la possession de la Lorraine, qui favorisèrent l'indépendance des

seigneurs locaux, d'où les nombreuses forteresses féodales. Beaucoup de monastères et d'églises furent fondées ; la population se regroupa autour d'eux pour se protéger et ainsi prirent naissance des villes comme Epinal, Saint Dié des Vosges, Remiremont etc... Ayant acquis une certaine importance, ces villes purent se soustraire à la féodalité ecclésiastique ou laïque et acquirent des libertés bourgeoises à l'origine du développement du commerce et de l'industrie.

Le val de Senones, que nous allons parcourir, est aussi appelé **vallée du Rabodeau**, du nom d'une rivière lorraine, née au col de Prayez (s.o. du Donon), qui coule en est-ouest / sud-ouest sur 30 km et arrose Moussey, Senones, Moyenmoutier, puis rejoint la Meurthe. C'était une vallée naguère florissante par les scieries, l'industrie textile et papetière. Le déclin de ces activités a entraîné une dévitalisation rapide que tente actuellement de freiner l'accroissement touristique. L'exploitation d'un riche patrimoine monacal du Moyen Age - les abbayes de Senones, Etival, Moyenmoutier - pourrait revitaliser cette agréable vallée.

Senones

Commune de 2907 Senonais, anciennement *Senoncia*, la cité s'est bâtie autour de l'abbaye bénédictine fondée en 640 par Saint Gondelbert. On y trouve les traces de villas gallo-romaines, du camp gaulois de la Bure, de la route des Sarmates (route du sel), de lieux de cultes antiques tels celui du Donon.

Vers 640, Gondelbert s'installe dans ce territoire, poussé par l'évêque de Sens, représentant vraisemblablement une communauté monastique colombaniste (Saint Colomban) de Luxeuil. En 661, Childéric reconnaît la souveraineté du monastère sur ce territoire et un évêque de Metz, Angelram, deviendra abbé de Senones. Les IX^e et X^e siècles amorcent le déclin, aggravé par les invasions hongroises. En même temps, l'abbaye est soumise à la réforme bénédictine de Gorze. En 1120, Antoine de Pavie, abbé d'origine italienne, fait restaurer et reconstruire entièrement le monastère et édifie l'église Saint Pierre. En 1154 on y construit



Senones :
l'église de style
néoroman
et les vestiges
de l'abbaye

une rotonde sur le modèle de celle d'Aix-la-Chapelle (22 m de diamètre pour 30 m de hauteur) destinée à la sépulture des moines et des puissants, hélas détruite en 1707. Les plans furent conservés néanmoins !

Un voué, chef militaire, défenseur des biens et des personnes, va être institué en cette période féodale et au XII^e siècle, la famille de Salm, à ce titre, entre en possession de la vouerie de Senones. Hermann II, proche parent de l'évêque de Metz, en est le premier voué. Ses descendants, fort de ce droit héréditaire, construisent châteaux et dépendances tout en s'appropriant les richesses et les pouvoirs de l'abbaye. En 1554, un incendie détruisit l'abbaye et en 1571, les comtes de Salm récupèrent définitivement tout le pouvoir.

En 1618, l'abbaye rejoignit la nouvelle congrégation de Saint Vanne et Saint Hydulphe. Malgré les luttes entre la France, la papauté et la Maison de Lorraine, l'abbaye put s'enrichir et prospérer, s'agrandir et s'embellir sous Dom Alliot en 1670 et sous Dom Calmet et Dom Pangé à partir de 1758.

Dom Calmet : grand historien de Lorraine et abbé de Senones

Dom Calmet est un personnage phare dans l'histoire de Senones et aussi de la Lorraine.

Né en 1672 en Meuse, il rayonne par ses écrits, sa passion du livre et ses innovations. Le Duc de Lorraine lui confie la charge de rédiger *l'Histoire ecclésiastique et civile de Lorraine*, achevée en 1728. Il maîtrise le latin, l'hébreu, le grec et a une puissance de travail et de fécondité littéraire impressionnantes. Outre *l'Histoire universelle et lorraine* ou la règle de bénédictins dont il fait partie, il publie sur les dragons volants, les apparitions des anges, des démons et des esprits, les revenants, les vampires de Hongrie, de Bohême, de Moravie et de Silésie. Son élection à Senones, confirmée par Benoît XIII, l'autorise à exercer les prérogatives pontificales dans la région. A sa mort, **la bibliothèque de Senones ne comptait pas moins de 12 000 volumes**, ce qui fera dire à Voltaire "Il y a dans ce désert sauvage une bibliothèque presque aussi complète que celle de Saint-Germain-des-prés" Elle servira de fond pour la création de la bibliothèque d'Epinal après la Révolution.

Si l'on cite Voltaire, c'est qu'il avait séjourné à Senones et rencontré Dom Calmet. Il put refaire son *Histoire générale* grâce aux indications de l'illustre abbé et à la lecture des "Pères et conciles,

les vieux historiens de France et les capitulaires de Charlemagne" ; ce qui ne l'empêcha nullement de livrer quelques commentaires désobligeants sur la région, son climat et même sur Dom Calmet, tout en lui gardant un certain respect (voir copie de sa lettre à Dom Calmet conservée à l'Office de Tourisme de cette ville). Décédé en 1757, ce grand historien, ecclésiastique est enterré à Senones. La principauté de Salm et sa capitale devinrent françaises en 1793. Lors de la Révolution, les biens de l'Eglise furent vendus comme biens nationaux et les bâtiments reconvertis en locaux industriels. La nef et le chœur de l'église abbatiale seront détruits parce qu'ils gênaient l'accès à la faïencerie installée côté sud du cloître. En 1860, une nouvelle église de style néo-roman sera construite en orientation nord-sud. Les magnats du textile, Boussac et Laederich, remplacèrent les prières, les abbés et les princes de Salm ! Mais il y avait de l'ouvrage pour la population...!

Il faut ajouter que Senones a été décorée de la **Croix de guerre 1914-1918 et 1939-1945**, car très éprouvée par ces deux conflits mondiaux. Déjà sur la ligne de feu lors du premier conflit, elle endura l'épreuve de la déportation pour 354 Senonais en 1944, dont 245 périrent dans les camps de concentration.

Etival Clairefontaine

Cette commune, établie au confluent de la Meurthe, du Rabodeau et de la Valdange, compte 2401 Stivaliens. De nombreux vestiges et objets, découverts sur le site de la Pierre d'Appel, conservés à présent au musée de Saint Dié, témoignent de son occupation précoce aux VI^e, III^e et II^e siècles avant J.C.

Le monastère, **fondé au VII^e siècle par Bodon** (ou St Leudin), futur évêque de Toul, pour les hommes, trouve son pendant féminin à Bonmoutier, par son épouse Odile. Etival semble être le plus ancien **des cinq monastères de la Sainte Croix des Vosges**. Leudin Bodon avait épousé Odile de la race franque des Sincambres (ou Sicambres) ; Saint Valbert, abbé sincambre de l'abbaye colombaniste de Luxeuil, directeur spirituel du couple, les avait entraînés au dépouillement et leur fortune servit à doter les abbayes de Bonmoutier, Thiéberge et *Stivagium* (Etival).

.../...*Suite au prochain numéro*

Etival :
l'église joyau
de l'art roman,
dynamitée
et reconstruite.



Été fleuri à travers le village

Le fleurissement de la commune sans vouloir "jeter des fleurs" aux responsables, est encore mieux réussi que l'an passé.

Innovations et nouveautés sont au rendez-vous sans pour autant grever les budgets.

Nous sommes réalistes et n'avons pas pour objectif de décrocher à n'importe quel prix une deuxième voire une troisième fleur : notre souci et objectif principal est de rendre tout simplement le village agréable au travers du plus grand nombre de quartiers.

Le thème principal pour cet été a tourné autour de "la couleur" : camaïeux, mauves, bleus et blancs ont été privilégiés en excluant le jaune.

Un certain nombre d'innovations, fort bien réussies ont vu le jour :

- utilisation des dahlias et graminées dans les massifs et coupes,
- à l'Espace Liberté une mare avec sa grenouille en mosaïciculture a été du plus bel effet, le tout étant agrémenté par des fleurs de prairie et des bambous,
- à l'Éléphant Bleu la butte a été semée de fleurs de prairie et une charrette du début du siècle "dégoulinante de fleurs" est venue rehausser l'ensemble,
- l'entrée de ville côté LONGEVILLE a été soulignée par un superbe portique abondamment fleuri
- l'entrée de ville côté MOULINS très en fleurs cette année est malheureusement toujours ternie par le stationnement sur trottoir que tolère MOULINS
- la fontaine du Paron ainsi que la Mairie et la



Place de l'Esplanade ont donné la touche finale à ce fleurissement de pastels qui ont explosé à nos yeux.

Alors encore bravo à Michel Pierret et à l'ensemble de son équipe pour ces belles réalisations et à l'année prochaine pour de nouvelles créations



Lavoir rue Robert Schuman



Devant les écoles



Le lavoir de la Place du Paron



A l'entrée de la commune

L'Europe

A quoi cela sert ?

Nombreux sont ceux qui reprochent à la Communauté Européenne de ne pas être proche des citoyens. Ceci est une erreur manifeste. Nous voudrions ouvrir une rubrique dans ces "Echos" pour démontrer à quel point notre vie quotidienne est concernée très concrètement par les décisions européennes.

Nous évoquerons en premier lieu l'EURO.

Une monnaie unique. Ces deux mots juxtaposés semblaient incroyables il y a 10 ans.

En premier lieu, l'euro est un facteur d'unité pour les pays qui ont la chance de l'utiliser. Il permet de s'affranchir des soucis de changes pour tous ceux qui circulent d'un pays à l'autre et nous pensons notamment, non seulement aux touristes, mais aux frontaliers, très nombreux dans notre région. Quoi de plus agréable quand on se déplace de ne plus être astreint à "changer" ?

L'euro a stabilisé notre pouvoir d'achat en nous évitant tout risque de dévaluation du franc. Souvenez-vous des années 60 au cours desquelles nous avons droit régulièrement à des dévaluations qui ont fait passer le mark de 1,25 francs à 3,45 francs.

L'euro est une monnaie forte, reconnue et acceptée dans le monde entier. Auparavant, qui ne s'est pas vu refuser un billet de la Banque de France ?

L'euro est la monnaie officielle d'un pays non "européen" comme le Monténégro. L'euro est quasiment une seconde monnaie pour la Suisse où il est accepté un peu partout, même dans des supermarchés, et où l'on pratique fréquemment le double affichage.

L'euro est un acquis considérable et sa mise en place s'est produite sans accident majeur. Il serait générateur d'inflation. Il n'a en fait servi que d'alibi à une âpreté au gain toujours plus évidente et plus fréquente.

Concert du 12 novembre 2006

Fabrice Moretti et Mariko Hattori ont donné un concert exceptionnel saxophone et piano à l'Espace Liberté à l'invitation des Ateliers Musicaux de Scy-Chazelles (dirigés par Pierre DESCLES) et de son Président le Docteur Jean KEUFFER, en partenariat avec la Commune de Scy-Chazelles et les établissements Bemer Musique.

Fabrice Moretti se produit au sein de l'Orchestre National de France et de l'Orchestre Philharmonique de Radio France sous la direction de chefs prestigieux tels que Lorin Mazel ou Seiji Ozawa. La veille du concert donné à l'espace Liberté, il jouait à la salle Pleyel sous la direction de Kurt Masur.

Mariko Hattori est venue spécialement du Japon dans le cadre du Concours International Adolphe Sax qui a lieu tous les quatre ans en Belgique. Elle a fait ses études musicales à l'Université des Arts de Tokyo et a terminé son cursus au Conservatoire de Paris.

Ils ont interprété pour un public nombreux, des oeuvres de Paul Creston, Pierre Sancan, Claude Pascal, Bach, Robert Planel, André Chailleux, et Darius Milhaud.

Ainsi que l'a souligné Jacques Straub lors des remerciements chaleureux qu'il a adressés aux artistes pour leur magnifique prestation : "C'est la première fois que l'Espace Liberté reçoit des artistes d'une telle qualité et d'une telle notoriété".





Animations estivales

Comme chaque année, les animations estivales de juillet/août ont connu un grand succès. 80 à 120 enfants de 3 à 16 ans ont participé chaque semaine aux diverses activités proposées : volley-ball, foot, piscine, patinoire, basket, rugby, kin-ball, boumball, tchoukball, jeux intérieurs et extérieurs, bricolage

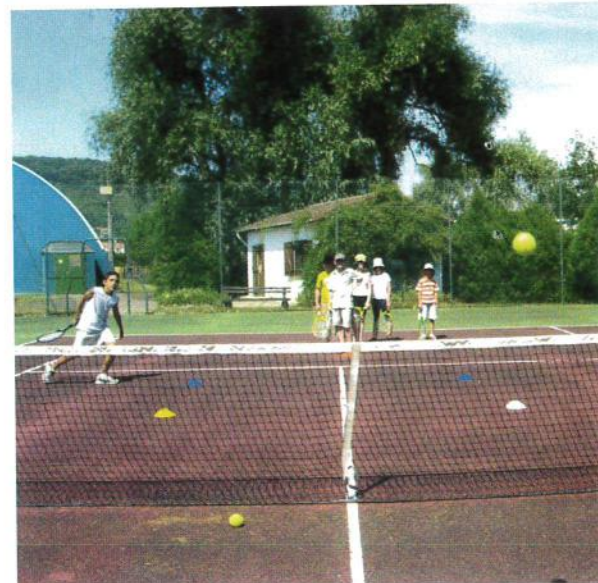
etc. Grande nouveauté : cette année les enfants ont pu bénéficier de la cantine à midi ce qui a fait plaisir aux enfants et aux parents..... merci à nos animateurs(trices) d'avoir si bien pris soin des petits, moyens et ados de la Commune.



A l'orée d'une nouvelle saison...

En effet, grâce à une aide importante de la mairie et de notre député, monsieur Grosdidier, les terrains extérieurs vont être totalement refaits et les joueurs disposeront, en outre d'un terrain couvert pour l'hiver, et d'une structure extérieure de dernier cri ! A cela s'ajoute une nouvelle équipe d'encadrement des jeunes pour la rentrée et des équipes compétitives. Cette dynamique ne saurait être efficace sans les nombreux adhérents tapant la balle sans relâche tout au long de l'année ! Jeunes, moins jeunes seront les bienvenus pour cette prochaine saison, le club assure des permanences tous les samedis matin pour des éventuelles inscriptions ou de simples renseignements.

Contacts : Mr Escoffier 06 12 64 61 80



Nombreux changements dans les équipes enseignantes

Ecole maternelle Arc-en-Ciel

Mme Véronique Taite, directrice de l'école maternelle Arc-en-Ciel qui a la charge d'une section Petits -Moyens a accueilli le 4 septembre 2006 Laurence Flageollet qui s'occupe des enfants de Grande Section. Elle intègre donc l'équipe composée également d'Isabelle Duvoisin qui encadre la deuxième section Petits-Moyens.

A ce jour, 84 enfants sont inscrits à la maternelle. L'école ne serait pas ce qu'elle est sans son équipe d'ATSEM efficace et attentive : Gaby Gorja et Nicole Kern qui ont dû laisser partir leur ancienne collègue Geneviève Burr. Elles ont reçu le renfort de Maud Delporte.

Mme Maryse Ambrosini, quant à elle, est professeur spécialisé et intervient ponctuellement auprès des enfants du CDE.



De gauche à droite, Isabelle Duvoisin, Maryse Ambrosini, Véronique Taite, Dominique Antoniadis, Laurence Flageollet.

Ecole maternelle Sous les Vignes

Mme Nathalie Kostyra, directrice de l'école maternelle Sous les Vignes accueille actuellement 20 enfants dans sa classe unique. Isabelle Scholtès est l'ATSEM attirée et attentionnée de la petite école depuis de nombreuses années.



De gauche à droite, Isabelle Scholtès et Nathalie Kostyra

Ecole élémentaire Bernard Rabas

M. Marc Beckrich après cinq années passées à diriger l'école et enseigner aux enfants de CM2 a pris sa retraite et a cédé sa place à M. Philippe Alif désormais directeur du groupe scolaire qui compte 158 enfants inscrits.

M. Alif a en charge les élèves de CM2. Mme Christine Untersinger, nouvelle arrivante, assure la décharge du directeur et s'occupe des CE2-CM1 en alternance avec Anne Pinter. Véronique Adnot, nouvelle enseignante également, succède à Dominique Tozzo parti en retraite fin juin après de nombreuses années à la tête du CE2. Emmanuel Usala a en charge les CP, Anne Brunella les CP-CE1, Isabelle Roussel les CE1 et Christine Potié les CM1-CM2.



De gauche à droite, Christine Potié, Véronique Adnot, Anne Brunella, Isabelle Roussel, Emmanuel Usala, Christine Untersinger et Philippe Alif

Félicitations

Félicitations aux quatre bacheliers de Scy-Chazelles qui ont obtenu une mention TB au baccalauréat 2006.

Emeline Archen

Elle a passé un bac ES à Fabert et a décroché un très honorable 19 en maths. A la rentrée, elle hésitait entre fac de droit et prépa à Science Po. Un beau calcul.

Thomas Binet

"La mention "Très bien" mieux vaut l'avoir !" lance Thomas Binet. Ce lycéen de Fabert (Section S) l'a eue avec notamment 18/20 en histoire-géo et en maths. Il reste à Fabert pour une prépa EC, après des vacances internationales.

Philippe Constant

Quand on est constant dans ses études, on obtient un 20 en physique-chimie. C'est ce que peut penser Philippe Constant. Lycéen à Fabert il s'est destiné à une prépa PCSI. La mention TB est un plus.

Clément Chossinand

Avec un 20/20 en physique et en chimie, cet ancien élève de Fabert en série S-SVT- Mathématiques a intégré une classe préparatoire MPSI à la rentrée.

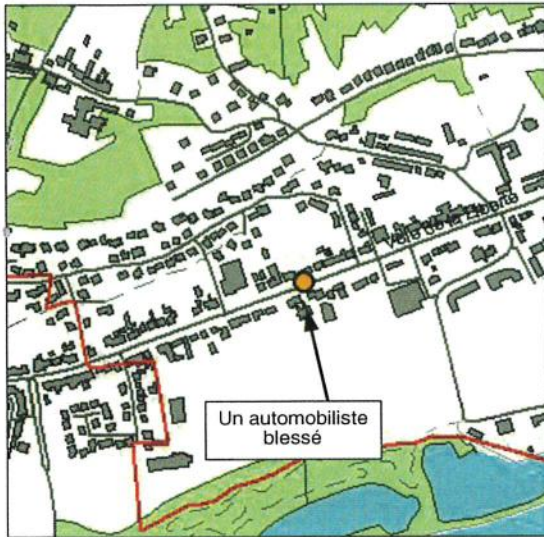


Fleurissement

Félicitations à Michel Pierret et à toute son équipe pour le 3e prix au concours départemental de fleurissement !



Observatoire de la sécurité



Année	Nbre d'Acc.	VL - PL - BUS			DEUX ROUES			PIETONS			Nbre Vict.	Vict./ Acc.	Densité Acc./km
		BL	BG	Tués	BL	BG	Tués	BL	BG	Tués			
2001	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00	0,00	
2002	3	1	0	0	1	1	0	0	0	0	1,00	0,20	
2003	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00	0,00	
2004	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1,00	0,07	
2005	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1,00	0,07	

Un seul accident corporel enregistré pour l'année 2005 sur le ban communal de scy-chzelles

L'accident s'est produit en mai 2005, avenue de la Liberté (RN3). Un automobiliste percute l'arrière d'un véhicule léger arrêté dans une file de voitures.

Bilan : agé de 50 ans le chauffeur du véhicule percute est blessé "non hospitalisé"

Recensement militaire

Le recensement c'est à 16 ans !

Seulement 60% des jeunes remplissent cette obligation dans les délais légaux, ce qui complique la mise en œuvre de la journée d'appel de préparation à la défense (JAPD) et engendre des situations d'urgence administrative pour des jeunes désirant passer un examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Le parcours de citoyenneté

Etape 1 :

L'enseignement de défense dispensé par l'Éducation nationale en classe de troisième, seconde et première.

Etape 2 :

Le recensement obligatoire à 16 ans s'effectue à la mairie du domicile, une attestation de recensement est délivrée et sera demandée pour une inscription à tout examen ou concours soumis à l'autorité publique* entre 16 et 18 ans.

Etape 3 :

La journée d'appel de préparation à la défense est obligatoire pour les garçons et les filles entre la date du recensement et l'âge de 18 ans.

Un certificat de participation remis en fin de journée est obligatoire pour l'inscription aux examens et concours soumis à l'autorité publique* de 18 à 25 ans.

*CAP, BEP, BAC, permis de conduire, conduite accompagnée

Jeunes en difficulté (JED) "2^e chance"

Grâce au recensement une seconde chance est offerte aux jeunes sortis du système scolaire et en recherche d'emploi. En leur permettant de participer à la JAPD, il leur donne l'occasion d'un repérage des difficultés appelant une aide à l'insertion sociale et professionnelle, soit par des voies civiles classiques, soit par le "volontariat pour l'insertion" instauré en août 2005 par le ministre de la défense.



Gîtes & Chambres d'hôtes : Notre commune dispose de 3 chambres d'hôtes et d'un gîte de France équipés de tout le confort désirable. Pour tout renseignement s'adresser en Mairie ou consulter le site de la Commune : rubrique "La Commune, onglet chambres d'hôtes et gîte".

Information Déneigement

Les riverains de la voie publique ont obligation de participer au déneigement et de balayer la neige sur toute la largeur du trottoir devant leur habitation (sur 50 cm de large lorsqu'il n'y a pas de trottoir). Idem pour le salage en cas de verglas. (Arrêté municipal n°91/2006 du 21 novembre 2006).

mairie

Téléphone 03 87 60 07 14 Télécopie 03 87 60 18 33

E-mail mairie@mairie-scy-chazelles.fr Web www.mairie-scy-chazelles.fr

Horaires d'ouverture : lundi, mardi, jeudi et vendredi (10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h)
Mercredi et samedi : de 10 h à 12 h

communication**Dératisation**

Nous vous informons qu'en cas de besoin, il vous est possible de retirer en Mairie des sachets de blé empoisonné destinés à la dératisation. Ces sachets sont remis gratuitement.

services**Samu**

15 ou 03 87 62 27 11

Gaz de France

Accueil clientèle :

22, rue du Coëtlosquet - Metz
de 9 h à 13 h et de 14 h à 18 h 30

Dépannage :
0 810 433 057

Pompier

18

Bureau de police de Montigny

155, rue de Pont-à-Mousson 57950
Montigny-les-Metz
03 87 66 36 44

Commissariat central de Metz

03 87 16 17 17

Police municipale

M. Danois

06 11 25 86 72

Service du médecin de garde

0 820 33 20 20

en cas de non réponse,
appeler le 15

Centre anti poison

Nancy - 03 83 32 36 36

Chirurgien dentiste

Dr Engels-Deutsch

03 87 60 02 40

91b, voie de la Liberté

Pharmacies

Pharmacie Grojean

03 87 30 54 51

92, rue du Général de Gaulle

Longeville-lès-Metz

Pharmacie de la Plage

03 87 60 02 03

11, rue de Metz

Moulins Centre

Infirmières

Mme S. Capovilla

03 87 32 72 19

1, voie de la Liberté

Mme Fouda Tchoungui

03 87 60 11 22

19, rue St Nicolas

Orthophoniste

03 87 60 08 29

Mme E. Poignon

67, voie de la Liberté

Pédicure podologue

03 87 60 43 43

Mme MC Monnier-Rigollet

67, voie de la Liberté

Assistante sociale

Mme Nerden-Braas

Centre médico-social

2, place Hennocque

Longeville-lès-Metz

03 87 30 05 79

Presbytère catholique

03 87 60 10 51

M. l'Abbé Bernard Blum

15, rue de Crimée

Presbytère protestant

03 87 60 63 66

68, rue Wilson

Ars-sur-Moselle

Accueil périscolaire

03 87 60 48 23

Bibliothèque

03 87 60 35 52

Ouverture :

Mardi 16 h-18 h

Mercredi 9 h-12 h et 14 h-18 h

Vendredi 17 h-19 h

Samedi 9 h-12 h et 14 h-16 h

Relais Assistance Maternelles "Saint-Quentin"

03 87 31 19 23

Permanence en mairie

de Scy-Chazelles, le 2^e lundi du

mois de 14h00 à 17h00

Médecin

Dr Keuffer / Dr Veronese

03 87 60 56 08

9, rue de Verdun - Moulins-les-Metz

CA2M (enlèvement des encombrants)

03 87 55 59 33

Déchetterie

N° Vert 0 800 26 57 04

Ars-sur-Moselle 03 87 60 60 22

**carnet 2006****Mariages**

- Didier LEGENDRE & Christine BRUN 29 avril
- Pierre-Yves SCHNITZLER & Sophie MARTINEZ 3 juin
- Nicolas SCHAACK & Emmanuelle KLEIN 24 juin
- Laurent COSTANTINI & Virginie VALLANCE 1^{er} juillet
- Gérard GELLINCK & Françoise DUCHANGE 12 août
- Calogero SCHEMBRI & Marie-Christine CASAGRANDE 19 août
- Pierre ANTHONY & Marine SKOWRON-LERAY 19 août
- Thomas PICOT & Séverine PATRICOLA 26 août
- Christophe ARJONA & Amélie SUDER 26 août
- Christophe DEXTER & Barbara LEHEMBRE 9 septembre
- Matthieu GODSCHAUX & Carine HENNING 23 septembre
- Jérôme LINCKENHELY & Sylvie JEANRONT 30 septembre

Décès

- Joseph BICHLER 12 mai
- Robert MARIATTE 23 mai
- Raymond DAILLET 4 juin
- Yvonne MINIER 8 juin
- Louise PRADEL 18 juin
- Yvonne BOURA 12 juillet
- Patricia DOS SANTOS 23 juillet
- Sylvie WOLF 10 août
- Joseph LERAY 12 août
- Gino ROCCELLI 28 août
- Alfred WEBER 7 octobre

Naissances

- Lana HAUS 24 mars
- Nathan HAUS 24 mars
- Robin PLACIAL 28 mars
- Guillaume EHRHARD 29 mars
- Camille SCHOENECKER 9 avril
- Nathan VIOLIER 29 avril
- Charles CASEL 18 mai
- Rayan CRUMBACH 19 mai
- Carolane LUZZA 1^{er} juillet
- Charles TARRILLON 15 août
- Arthur QUEGNEAUX 28 août
- Jeanne BERVILLER 27 septembre
- Séléna AUBERTIN-YILDIZ 3 octobre
- Pacôme HARTENSTEIN-PASQUIER 7 octobre
- Antoine PERRETTE-PLATINI 23 octobre
- Gauthier JACQUEMIN 30 octobre
- Lilou ARCHEN 31 octobre
- Louise ROCK 2 novembre

